



Acte n° 2023C196

DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 04 DECEMBRE 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45

Présents : 34

Pouvoirs : 6

Votants : 40

Date de convocation du Conseil Communautaire :

Le 27/11/2023

Le 4 décembre 2023, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, à la salle des Fêtes, Boulevard des Combattants à Trévoux.

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Cécile BAUDOIX, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Patrick CHARRONDIERE, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Pascal CUNY, Carole DEMANGE, Elise DIENNET, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Agathe IACOVELLI, Vincent LAUTIER, Patrick NABETH, Michèle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Delphine PICHOURON, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON, France-Line VINCENT.

Absents excusés : Fabien BIHLER (Pouvoir à Stéphane BERTHOMIEU), Mickaël BOUCHARD, Emmanuelle CARGNELLI, Anne-Marie DEGUEURCE, Bruno HENRY, Corinne MARTIN GAJAC (Pouvoir à Frédéric VALLOS), Amina LEGHNIDER (Pouvoir à Patrick CHARRONDIERE), Stéphanie PALLIER (Pouvoir à David POMMIER), Sylvie PERMEZEL (Pouvoir à Didier ALBAN), Pierre ROSET, Richard SIMMINI (Pouvoir à Agathe IACOVELLI).

Secrétaire de séance : Michelle NUGUET.

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE - Désignation des représentants des communes en tant que référents du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la CCDSV

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 5211-1, L. 5211-2, L. 5211-7, L. 5212-7, L. 5214-21, L2121-21 et L. 2121-33

Vu les statuts des organismes dont est membre la Communauté de Communes

M. Marc PECHOUX, Président, rappelle au Conseil communautaire qu'afin de faciliter les travaux dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), il a été décidé de désigner un référent par commune.

Ces représentants sont proposés par les communes auprès de la CCDSV qui les désignent.

La CCDSV a été informée par la commune de Trévoux de la démission de ses fonctions de Mme Gaëlle LICHTLE, 4^{ème} adjointe.

Mme Gaëlle LICHTLE était référente du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et il convient de la remplacer.

La commune propose de pourvoir ce siège vacant en désignant Mme Bernadette CAUCHOIX.

La CCDSV a été informée par la commune de Frans de la démission de ses fonctions de M. Jean-François CHANTELOUBE, conseiller municipal.

M. Jean-François CHANTELOUBE était référent du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et il convient de le remplacer.

La commune propose de pourvoir ce siège vacant en désignant M. Pascal CUNY.

Il est rappelé qu'au terme de l'article L2121-21 du code général des collectivités territoriales, le conseil peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour les nominations et présentations.

Il est fait appel d'éventuelles autres candidatures pour cet organisme.

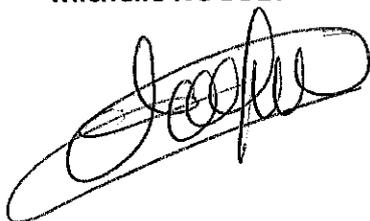
Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 09/11/2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide, à l'unanimité :

- ✓ **DE DESIGNER** au sein de cet organisme :
- Pour la commune de Frans : M. Pascal CUNY ;
- Pour la commune de Trévoux : Mme Bernadette CAUCHOIX.

A Trévoux, le 04/12/2023

**La Secrétaire de Séance,
Michelle NUGUET**



Affichage sous format électronique :

06/12/2023

**Le Président,
Marc PECHOUX**

